

LE BULLETIN PORTNEUF-SUR-MER

OCTOBRE 2011

*J'AGIS SUR MON
MILIEU DE VIE*



élections
municipales

Municipalité de Portneuf-sur-Mer

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE :

Pour voter, vous devez être bien inscrit sur la liste électorale. Vous pourrez le vérifier en consultant l'avis envoyé par votre président d'élection. Pour vous inscrire ou corriger votre inscription, présentez-vous à votre bureau de révision et n'oubliez pas d'apporter deux pièces d'identité.

LE VOTE PAR ANTICIPATION : LE DIMANCHE 13 NOVEMBRE 2011

Pour connaître l'adresse de votre bureau de vote par anticipation, consultez le bureau municipal situé au 170, rue Principale, Portneuf-sur-Mer, 418-238-2642, poste 221.

LE VOTE LE JOUR DE L'ÉLECTION : LE DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2011

Pour connaître l'adresse de votre bureau de vote, consultez le bureau municipal situé au 170, rue Principale, Portneuf-sur-Mer, 418-238-2642, poste 221.

N'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité pour exercer votre droit de vote.

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE :

Présidente d'élection : Madame Annie Morin
170, rue Principale
Portneuf-sur-Mer (Québec)
G0T 1P0
418-238-2642, poste 221

muniport@bellnet.ca

<http://portneuf-sur-mer.ca>

Cours de danse

À partir du 31 octobre prochain, et ce à tous les lundis à 19h, les gens de Portneuf-sur-Mer auront la possibilité de suivre des cours de danse country en ligne à la salle de l'Accueil, située au 456, rue Principale. Si vous êtes intéressé, il est toujours possible de s'inscrire. Veuillez laisser vos coordonnées au bureau municipal à monsieur Alain Manning au 418-238-2642, poste 226.

Cours d'espagnol

Un groupe de 6 à 8 personnes serait nécessaire pour qu'un cours d'espagnol débute dans notre municipalité. Présentement, il n'y a que 5 personnes d'inscrites. Si vous êtes intéressé à vous inscrire à un tel cours, veuillez laisser vos coordonnées à monsieur Alain Manning au 418-238-2642, poste 226.

GRANDE SOIRÉE CASINO

Le comité de quilles désire vous aviser que pour des raisons hors de son contrôle, sa grande soirée casino a été reportée au 12 novembre prochain, toujours à la salle de l'Accueil.



**Black-jack – poker - jeux divers, etc.
Bar sur place – Nombreux prix**

Les billets sont toujours disponibles en pré-vente au prix de 25 \$ incluant une consommation gratuite. Points de vente des billets : Dépanneur Louise Brisson (Portneuf-sur-Mer), Crabiers du Nord (Les Escoumins), Bar le Mousquetaire (Forestville).

Nous vous attendons en grand nombre, venez encourager votre salle de quilles!

Biblio Infos

NOUVEAUTÉS

De nouveaux livres seront disponibles à la bibliothèque avec la rotation de novembre. Des collections thématique sur le bricolage, le préscolaire et Noël seront aussi offertes à nos abonnés.

CENTRE D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE À INTERNET

En novembre, il y aura des cours d'initiation à l'informatique offerts par le réseau CACI pour les personnes débutantes et les avancées. Les cours qui débuteront jeudi le 3 novembre prochain auront lieu les jeudis après-midi entre 13h et 16h dans les locaux de la bibliothèque municipale. Pour de l'information, vous devez vous présenter à la bibliothèque à partir du 3 novembre, 13 heures ou composez le 418-233-3495. Formations offertes gratuitement : navigation sur internet, courrier électronique, messagerie instantanée, traitement de texte, traitement de photo numérique, entretien et sécurité de l'ordinateur, Accès D, réseaux sociaux.

HORAIRE

Lundi de 18h30 à 20h30
Jeudi de 13h30 à 15h30 et de 18h30 à 20h30
Dimanche de 14h00 à 16h00

CONCOURS

Nous invitons les jeunes à surveillez notre concours de Noël. De nombreux pris locaux et régionaux sont à gagner. Plus d'informations dans le prochain bulletin municipal.

Nous vous rappelons que vous pouvez toujours faire vos demandes spéciales. Vous avez aussi la possibilité d'emprunter des casse-tête, des trousse d'heures du conte et des magazines.

HORAIRE DE COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

La Municipalité de Portneuf-sur-Mer informe la population du territoire qu'il y aura collecte des résidus verts (feuilles, herbe, résidus de jardin et branches) selon l'horaire suivant :

Lundi le 7 novembre 2011

Veillez placer vos résidus en bordure de la rue **la veille** de la collecte. Les feuilles, l'herbe et les résidus de jardin doivent être placés dans des sacs de plastique alors que les branches doivent être coupées (longueur maximale de 2 pieds) et attachées en paquets pour éviter leur éparpillement. Il est à noter que les résidus verts ne doivent pas contenir de débris tels carton, plastique ou verre.

La Municipalité vous invite à récupérer dès que possible vos résidus verts en vue de cette collecte et vous remercie de votre participation.

CHRONIQUE ENVIRONNEMENTALE RÉCUPÉRATION DES PNEUS HORS D'USAGE

Vos pneus ne tiennent plus la route?

Avant que la période hivernale ne soit amorcée, nous courons tous chez notre garagiste pour changer nos pneus! Mais savez-vous comment vous départir de vos pneus d'été qui ne tiendront plus la route l'an prochain?

Récupérer nos pneus... rien de compliqué!

Depuis 1999, un droit environnemental de 3 \$ est perçu auprès des consommateurs québécois à l'achat de chaque pneu neuf afin de financer les opérations de récupération, transport, recyclage et valorisation des pneus hors d'usage.

Concrètement, le droit environnemental de 3 \$ par pneu nous assure que **nos pneus seront récupérés sans que nous ayons à déboursier d'argent supplémentaire après leur utilisation**. En effet, tous les établissements qui vendent des pneus neufs (garages, concessionnaires, détaillants) et qui perçoivent la taxe de 3 \$ par pneu se sont engagés à ne pas réclamer d'argent pour les vieux pneus apportés par les consommateurs québécois. **Que vous achetiez ou non un pneu neuf, les garagistes, les concessionnaires et les détaillants inscrits au programme de récupération recueilleront gratuitement vos vieux pneus.**

En Haute-Côte-Nord, la presque totalité des garages sont inscrits au programme – c'est à nous d'en profiter! Il suffit de leur apporter nos pneus, en autant que leur diamètre de jante soit égal ou inférieur à 24,5 pouces et que leur diamètre global n'exécède pas 48,5 pouces.

N'oubliez pas... il est interdit de jeter des pneus aux ordures!

Les pneus doivent obligatoirement être apportés chez votre garagiste, concessionnaire, ou encore à l'aire de récupération prévue à cet effet à Portneuf-sur-Mer (ancien lieu d'enfouissement sanitaire).

Pour plus de renseignements, consultez la section « Pneus hors d'usage » sur le site Web de RECYC-QUÉBEC : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca>.

Récupérez vos pneus usagés : rapportez-les chez votre garagiste, concessionnaire ou détaillant!

IMPORTANT-IMPORTANT-IMPORTANT

La survie de votre salle de quilles

L'assemblée générale annuelle de votre salle de quilles se tiendra lundi, le 21 novembre 2011 à 19 heures à la salle du Conseil de la Municipalité.

Depuis plusieurs années, très peu de personnes se présentent à cette assemblée générale annuelle pour suggérer des idées, trouver de nouvelles sources de financement, faire du bénévolat et ce afin d'assurer un bon fonctionnement de votre salle de quilles. Présentement, nous éprouvons des difficultés financières et ce problème ne date pas d'aujourd'hui.

L'année dernière seulement quatre personnes étaient présentes à notre assemblée générale.

Si personne ne s'implique, dites-vous que notre salle de quilles ne résistera pas longtemps financièrement et ce en raison du manque de joueurs et de personnes bénévoles pour organiser de nouvelles activités. En souhaitant que vous vous présenterez en grand nombre à cette assemblée générale annuelle.

Le comité de quilles

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DONT LES BORNES D'ARPENTAGE ONT ÉTÉ ENLEVÉES LORS DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Faisant suite à des informations obtenues auprès du Groupe-conseil TDA, chargé de la surveillance des travaux, veuillez prendre note que ces bornes seront réinstallées au début de l'été 2012.

Si vous faites partie de ceux dont une ou des bornes ont été enlevées, nous vous invitons à communiquer vos coordonnées à madame Lisette Tremblay, secrétaire-administrative au bureau municipal au 418-238-2642, poste 224 et ce même si vous l'avez déjà fait auparavant soit en communiquant par téléphone ou en vous présentant en personne.

Le but de cette opération est de vérifier si la liste de l'entrepreneur est complète. Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

SENTIER DE NOËL – MATÉRIEL DE COUTURE

L'équipe responsable de la couture et des costumes pour l'activité « Sentier de Noël » apprécierait les dons de tissus (par exemple rideaux usagés), de gros boutons et des bordures de finitions. Bien vouloir déposer le matériel donné à la Municipalité.

Merci de votre collaboration !

Céline et Marie-France

SOIRÉE DU TEMPS DES FÊTES

VENDREDI LE 25 NOVEMBRE À LA SALLE DE L'ACCUEIL

Au bénéfice du Sentier de Noël 2011

Les *lutins* du sentier de Noël organisent une soirée au bénéfice du sentier de Noël 2011 - soirée qui permettra de réunir toute la population de Portneuf-sur-Mer une dernière fois avant la frénésie du temps des Fêtes qui arrive à grands pas.

Musique par Milaine Charron, danse, animation, prix de présence et même karaoké si nous arrivons à réussir à trouver tout le matériel qu'il nous faut...

Venez fêter avec nous **vendredi le 25 novembre 2011 à compter de 20 heures à la salle de l'Accueil de Portneuf-sur-Mer située au 456, rue Principale. Entrée : 5.00\$ par personne (payable à l'entrée).** Les profits de la soirée serviront à couvrir une partie des dépenses pour les décors et les costumes du Sentier de Noël 2011.

À NOTER AUSSI: Les billets pour le sentier de Noël qui aura lieu le 10 décembre seront en vente à la Municipalité à compter du 7 novembre prochain. Contactez Alain Manning, agent de développement au numéro 418-238-2642 poste 226 à compter du 7 novembre pour réserver vos billets pour le sentier. L'admission au sentier a été fixée à \$5.00 par personne.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE 25^E ANNIVERSAIRE D'AFFILIATION AU RÉSEAU BIBLIO CÔTE-NORD

Le 29 septembre dernier, la bibliothèque municipale de Portneuf-sur-Mer célébrait ses 25 années d'affiliation au Réseau biblio Côte-Nord. Par la même occasion, elle en a profité pour inaugurer son coin pour les jeunes.

Voici une photographie des dignitaires étant présents lors de l'inauguration du coin pour les jeunes dont l'aménagement a été rendu possible grâce à la participation financière de la Caisse populaire Desjardins de Rivière-Portneuf. Sont présents sur la photographie (de gauche à droite) : madame Christine Olivier, responsable de bibliothèque, monsieur Jean-Marie Delaunay, maire, madame Liliane Tremblay, directrice Caisse populaire Desjardins de Rivière-Portneuf, monsieur Pierre Kaltenback, président de la Caisse populaire Desjardins de Rivière-Portneuf et monsieur Jacques Gagnon, président du Réseau Biblio Côte-Nord.



Élection partielle du 20 novembre 2011

Suite à l'annonce l'élection partielle du 20 novembre prochain, voici quelques points importants à retenir pour les électeurs.

CANDIDATS

Suite à période de mise en candidatures, trois (3) personnes se sont proposées comme candidats pour le siège no. 4. Il s'agit de madame Marilynne Emond, monsieur Richard Gravel et monsieur Gilles Laflamme.

COMMISSION DE RÉVISION

La liste électorale a été déposée au bureau municipal depuis le 21 octobre dernier. Les personnes qui désirent inscrire ou corriger une inscription pourront le faire devant la commission de révision au 170, rue Principale qui siègera aux dates et aux heures suivantes :

- Lundi 7 novembre de 19 h à 22 h
- Mardi 8 novembre de 14 h à 17 h
- Jeudi 10 novembre de 9 h à 12 h

VOTE PAR ANTICIPATION ET SCRUTIN

Le vote par anticipation aura lieu au gymnase de l'École Mgr Bouchard le 13 novembre 2011 de 12 h à 20 h. Le jour du scrutin se tiendra le 20 novembre 2011 au gymnase de l'École Mgr Bouchard de 10 h à 20 h.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les assemblées du conseil municipal se déroulent à chaque deuxième mardi du mois. La prochaine assemblée est donc prévue pour le 8 novembre 2011 à 19 h à la salle du Conseil de l'édifice municipal.



HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que le vendredi de 9 h à 12 h.

HEURES D'OUVERTURES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

lundi de 18 h 30 à 20 h 30 - jeudi de 13 h 30 à 15 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 30 -
dimanche de 14 h à 16 h

REPertoire

BUREAU MUNICIPAL :	418-238-2642
TELECOPIEUR :	418-238-5319
GARAGE MUNICIPAL :	418-238-2622
INSPECTEUR MUNICIPAL :	418-238-2795
CHALET DES SPORTS :	418-238-2158
L'ACCUEIL :	418-238-2994
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :	418-238-5303
SURETE DU QUEBEC :	418-587-2238
SALLE MUNICIPALE :	418-238-5402
PROBLEMES IMPORTANTS :	418-238-2795
SECURITE CIVILE :	418-295-4903
CROIX ROUGE :	1-877-362-2433

Site Web : <http://portneuf-sur-mer.ca>
Courriel : infos@portneuf-sur-mer.ca

**URGENCES
POLICE – FEU-
AMBULANCE**

911